

LES CHIFFRES QUI COMPTENT

VALEURS DU POINT CONVENTIONS COLLECTIVES

CCN FEHAP Effet au 01/12/10 ⇒ 4,403 €	CCU FHP 18/4/02 (lucratif) Effet au 01/07/12 ⇒ 6,97 €	CCN 26/08/65 (UNISSS) Médico-sociaux Effet au 01/01/11 ⇒ 5,231 €
CCN CROIX ROUGE FRANCAISE Effet au 01/07/09 ⇒ 4.43 €	CCN FHP ANNEXE SYNERPA Effet au 01/04/12 ⇒ 6,90 €	CCN PROTHESISTES DENTAI-RES (salaire : 1^{er} échelon) Effet au 01/01/13 ⇒ 1 454 €
CCN 66 Effet au 01/01/10 3,74 €	CCN CABINETS MEDICAUX : Effet au 01/01/12 ⇒ 7,05 €	CCN CABINETS DENTAIRE : Effet au 01/12/12 ⇒ 9,40 € (taux horaire minimum)
CCN C.L.C.C. Cf. Rémunérations minimales annuelles garanties + 0,5 % au 1/8/12 17 109€	CCN MEDECINE TRAVAIL Effet au 01/01/12 ⇒ 8,875 €	CCN ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG (E.F.S.) Effet au 01/01/12 ⇒ 53,99 €

S.M.I.C. AU 1er Janvier 2013

SMIC HORAIRE BRUT	9,43 €
SMIC MENSUEL BRUT base 35 h (pour 151,67h)	1 430,22 €
MINIMUM GARANTI	3,49€

TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES 1er Janvier 2013

Minimum TRAITEMENT BRUT DE BASE MENSUEL 309 (Majoré)	1 430,76 €
Valeur du point brute (depuis 2010)	4,630 €
INDEMNITE DE RESIDENCE	
ZONE I - 3 %	43,47 €
ZONE II - 1 %	14,49 €

Site et adresse fédération santé : [http://w ww.sante.cgt.fr/](http://www.sante.cgt.fr/)

Site confédération : [http ://www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

Site Hebdo : [http ://www.la-vie-ouvriere.fr](http://www.la-vie-ouvriere.fr)